



CGT FINANCES PUBLIQUES NORD

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique Local

Le 20 octobre, votez CGT Finances Publiques !

Depuis la création de la DGFIP, ce sont près de **500 emplois** qui ont été supprimés dans le département du Nord et à cela s'ajoutent, en permanence, des dizaines de vacances d'emplois.

Aucun poste, aucun service n'est épargné.

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer la situation de l'emploi dans ce département en interpellant régulièrement la Direction à l'occasion des CTP, avec les collègues, afin d'arracher des améliorations.

La CGT Finances Publiques 59 exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires à hauteur des besoins, afin de permettre le plein exercice de toutes les missions.

Sans aucune ambiguïté, la grande évolution des élections du **20 octobre 2011** est l'introduction du vote direct pour les **comités techniques ministériels et locaux**.

Le **20 octobre**, nous élirons directement nos représentants dans les Comités Techniques Ministériels et locaux.

D'après la loi, bien plus que dans les CTP, les CT devraient être des lieux de négociations institutionnels dont le champ de compétence est extrêmement large :

Choisir une liste **CGT Finances Publiques**, c'est lui donner la responsabilité de porter vos revendications directement devant

le ministre et plus simplement devant le DRFiP.

Le **20 octobre** en votant, vous choisirez vos représentants ! Vous choisirez ceux qui interviendront en votre nom devant la direction pour la défense et le renforcement de nos missions, de nos structures, de nos garanties collectives pour les 3 ans à venir !

Dès lors, le **20 octobre, voter CGT Finances Publiques**, c'est choisir de revendiquer : pour l'arrêt des suppressions d'emplois, pour la création des emplois nécessaires au développement de toutes les missions et aux bonnes conditions de travail, non à la suppression des services de proximité.

La CGT Finances Publiques 59 est représentative de tous les salariés et défend leurs intérêts, quels que soient la catégorie professionnelle, le métier ou le site.

Nous ne sommes ni adeptes du refus systématique, ni soupçonnables de complaisance.

Parce que nous sommes revendicatifs, notre rôle et notre vocation sont de défendre les intérêts de chacun et d'obtenir des avancées sociales.

Nos priorités : l'amélioration des conditions de travail, le développement des missions et des emplois, la refonte des grilles et le refus de la rémunération au mérite. Nous combattons l'injustice et le harcèlement sous toutes ses formes.

**Pour une défense active et efficace :
Votez CGT Finances Publiques Nord !**

CGT FINANCES PUBLIQUES NORD

Michael WICKE *SIP Lille*

Johan OUDIT *Trésorerie Municipale Lille*

Christine BASSEUX *SIE Valenciennes*

Laurent PERIN *BDV Roubaix*

Denis MONIER *SIP Dunkerque*

Yannick MASSIET *CPS Lille*

Philippe DEFOSSEZ *SIP Cambrai*

Emile VANDEVILLE *SIP Le Quesnoy*

Caroline DEBRUYNE *SIP Lomme*

Laury DELEMME *SIE Tourcoing*

Laurence BARNAULT *CPS Lille*

Nicolas MARCEDDU *SIE Cambrai*

Marie USSEGLIO *RF Valenciennes*

Joël CATTAX *TG Lille*

Rachid DJEBAR *SIP Maubeuge*

Mathias WATTELLE *ERR Lille*

Fabrice LEGLISE *BCR Lille*

Christelle VANLEENE *SIP Roubaix*

Jean Marie MASSE *Trésorerie Cambrai*

Pascal BRODOWSKI *Centre Encaissement Lille*



La CGT Finances présente aussi aux Comité Technique **Ministériel** (CTM), plusieurs candidats de la région : Alexandre DERIGNY, Michael WICKE - Finances Publiques et Jacky KARPOUZOPOULOS - Douanes.

<http://cgt.drrip59.free.fr>

C.T.

Toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, à nos métiers, à nos conditions de travail, à la formation professionnelle, au régime indemnitaire... seront obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des Comités Techniques.

C.H.S.

Les représentants au Comité Hygiène et Sécurité sont désignés par chaque organisation syndicale : le nombre de siège est fonction du résultat des élections.

Principales attributions : respect des règles en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention médicale, de conditions de travail...

C.D.A.S.

La règle de composition et de désignation des représentants au Comité Départemental de l'Action Sociale sont les mêmes que celles pour le CHS.

Principales attributions : organisation et animation de l'action sociale dans le département.

Le 20 octobre 2011

... je vote pour

